

Conseil Municipal du	2 décembre 2019	à	18h00
N°ordre	58	Titre	Musées - Tarifs et diverses prestations à compter du 1er janvier 2020
N° identifiant	2019-0290		
Rapporteur(s)	M. Michel BERTHIER		
Date de la convocation	05/11/2019		
Président de séance	M. Alain CLAEYS	PJ.	
Secrétaire(s) de séance	Mme Manon LABAYE et M. François BLANCHARD		
Membres en exercice	53		
Quorum	27		
Présents	45	M. Alain CLAEYS - Maire M. Jules AIMÉ - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - M. Francis CHALARD - M. Bernard CORNU - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Christian PETIT - Mme Patricia PERSICO - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - Mme Christine SARAZIN-BAUDOUX - Mme Laurence VALLOIS-ROUET Adjointes Mme Martine APERCÉ - M. Jacques ARFEUILLÈRE - M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BONNEFON - Mme Nicole BORDES - M. Frédéric BOUCHAREB - Mme Coralie BREUILLÉ - Mme Christine BURGÈRES - M. Patrick CORONAS - Mme Jacqueline DAIGRE - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Anne GÉRARD - Mme Diane GUÉRINEAU - Mme Michèle HENRI - M. Daniel HOFNUNG - Mme Aïcha HOUSSEIN - M. Yves JEAN - Mme Marie-Madeleine JOUBERT - Mme Manon LABAYE - M. Laurent LUCAUD - M. Jean-José MASSOL - Mme Francette MORCEAU - M. Philippe PALISSE - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Marie-Dolorès PROST - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - Mme Eliane ROUSSEAU - Mme Peggy TOMASINI - M. Alain VERDIN - M. François BLANCHARD Conseillers municipaux	
Absents	3	Mme Régine FAGET-LAPRIE Adjointe M. Jean-Baptiste RICCO - M. Aurélien TRICOT Conseillers municipaux	
Mandats	5	Mandants Mme Clotilde BALLON M. Jean-Marie COMPTE Mme Michèle FAURY-CHARTIER Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT M. Édouard ROBLOT	Mandataires M. François BLANCHARD Mme Jacqueline GAUBERT Mme Peggy TOMASINI M. Patrick CORONAS Mme Jacqueline DAIGRE

Observations	<p>L'ordre de passage des délibérations est le suivant : de la 1 à 9, 16, 18, 50, 53, 63 à 64, 33, 10 à 15, 17, 19 à 32, 34 à 49, 51 à 52, 54 à 58, 60 à 62 et 59.</p> <p>Retour de Mme Coralie BREUILLÉ. Est sorti M. Laurent LUCAUD.</p>
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	2- Commission du Bien vivre ensemble et de la vie dans les quartiers
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Culture-Patrimoine Direction Musées
------------------	---

Vu la délibération n° 2018-0282 du 3 décembre 2018 qui fixait les tarifs et les diverses prestations offertes par les musées de la Ville de Poitiers pour l'année 2019.

Pour l'année 2020, il vous est proposé de mettre en place les tarifications suivantes :

A - TARIFS ENTRÉES

Tarif		Conditions
Plein	4,50 euros	Adulte à partir de 18 ans
Réduit	2,50 euros	<ul style="list-style-type: none"> - 2 – 3 – 4 et 5^{èmes} dimanche de chaque mois - Groupe sans animation à partir de 5 personnes payantes - Exceptionnellement lors de fermeture de salle⁽¹⁾
Gratuit	Jours Bénéficiaires ⁽²⁾	<ul style="list-style-type: none"> - Mardi et le 1^{er} dimanche de chaque mois Sauf pour les groupes adultes avec animation - Jeune de moins de 18 ans, étudiant, apprenti - Accompagnateur d'enfant pendant les animations éducatives - Accompagnateur groupe - Groupe scolaire, centre de loisirs et maison de quartier - Personne handicapée - Bénéficiaire des minima sociaux - Guide-conférencier - Enseignant, journaliste dans le cadre de leurs missions - Membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest, de la Société des Amis des Musées de Poitiers et de l'Association Régionale des Amis des Musées Nouvelle Aquitaine - Détenteur de cartes professionnelles (ICOM, AGCCPF, Ministère de la Culture) - Adhérent à la Maison des artistes - Bénéficiaire des cartes « Joker », « carte culture » et « abonnement musées de Poitiers »

⁽¹⁾ Tarif réduit exceptionnel pendant l'installation d'expositions ou de l'organisation de spectacles, lors de la réalisation de travaux ou d'évènements limitant l'accès à une part significative des salles du musée Sainte-Croix.

⁽²⁾ La gratuité est accordée sur présentation d'un justificatif

B - TARIFS ANIMATIONS

1 - Animations individuelles

Les tarifs institués pour les animations individuelles sont à acquitter en sus du droit d'entrée au musée

a - Adultes

Prestations	Tarif	Bénéficiaires⁽¹⁾	
Visites commentées	4,50 euros	- Adulte à partir de 18 ans	
	2,50 euros	<ul style="list-style-type: none">- Abonné musées de Poitiers,- Etudiant, apprenti,- Membre de la SAO, SAMP, ARAMPC, guide-conférencier, détenteur de cartes professionnelles (ICOM, AGCCPF...), journaliste, enseignant, adhérent à la Maison des artistes- Personne handicapée- Bénéficiaire des minima sociaux,- Bénéficiaire de la carte Joker ou de la carte culture	
	Gratuit	<u>Jours</u>	<ul style="list-style-type: none">- Animations estivales du mardi au-delà de 19 heures
		<u>Bénéficiaires</u>	<ul style="list-style-type: none">- Jeunes de moins de 18 ans

⁽¹⁾ Tarif réduit accordé sur présentation de justificatif

B - Enfants

Prestations	Tarif	Bénéficiaires ⁽¹⁾
Ateliers jeux Extra-scolaire	4 euros	- Enfant domicilié à Poitiers
	6 euros	- Enfant domicilié Hors-Poitiers
	2 euros	- Enfant bénéficiaire de la carte Joker
	Gratuit	- Accompagnateur d'enfant âgé de moins de 7 ans et d'enfant handicapé.
Anniversaire au musée (sur réservation)	5 euros	- Enfant domicilié à Poitiers
	7 euros	- Enfant domicilié Hors-Poitiers
	Gratuit	- Accompagnateur (un seul par groupe)

⁽¹⁾ Tarif réduit accordé sur présentation de justificatif

2 - Spectacles : Les tarifs ci-dessous incluent le droit d'entrée

Prestations	Tarif	Bénéficiaires ⁽¹⁾
Spectacles (par artistes professionnels) Les concerts d'élèves (CRR Pôle Aliénor) demeurent gratuits	7,00 euros	<u>Spectacles Cat. A (public adulte)</u> - Adultes : tarif normal
	3,50 euros	- Adultes : bénéficiaire de la carte joker ou de la carte culture, bénéficiaire des minima sociaux
	3,00 euros	- Enfants de 3 à 18 ans : tarif normal
	2,00 euros	- Enfants de 3 à 18 ans : carte joker
	2,00 euros	<u>Spectacles Cat. B (public familial)</u>
	2,00 euros	- Adultes
	2,00 euros	- Enfants de 3 à 18 ans

3 - Animations en groupe

Les tarifs institués pour les animations en groupe incluent le droit d'entrée au musée.

a - Adultes

Animations	Tarif	Conditions
Visite commentée (groupe inférieur à 10 pers. - sur réservation)	2 euros P/personne	- Groupe adulte relevant de structures œuvrant dans le domaine social et médical (intégration sociale, handicap...)
Visite commentée (groupe de 10 à 25 personnes – sur réservation)	50 euros + 2,50 euros P/personne	- Visite d'1 h 00
	55 euros + 2,50 euros P/personne	- Visite d'1 h 30
	60 euros + 2,50 euros P/personne.	- Visite de 2 h 00

b - Groupes scolaires, centres de loisirs et maisons de quartier

Bénéficiaires	Tarif	Animation
Ecole maternelle, élémentaire, centre de loisirs	Gratuit	<ul style="list-style-type: none"> Visite et/ou atelier entre 1h et 1h30
Etablissements à partir du secondaire (collège, lycée, université, école d'enseignement supérieur, centre de formation, ...)	25 euros	<ul style="list-style-type: none"> Visite d'1h
	35 euros	<ul style="list-style-type: none"> Visite d'1h30
	46 euros	<ul style="list-style-type: none"> Visite de 2h

C - ABONNEMENT - CONVENTION ANNUELLE

1 - Carte d'abonnement aux musées de Poitiers

Tarifs	Bénéficiaires	Validité et accès
10 euros	- Adulte à partir de 18 ans	
4 euros	- Étudiant, apprenti - Personne handicapée - Bénéficiaire des minima sociaux, - Adulte inscrit aux ateliers de pratiques artistiques, - Bénéficiaire de la carte Joker ou de la carte culture.	La carte d'abonnement est valable un an à compter de sa délivrance. Elle permet : - l'accès gratuit aux musées de Poitiers, - la gratuité pour 3 visites commentées au choix, et le tarif réduit sur les suivantes, - l'abonnement aux programmes culturels des musées, - l'invitation aux vernissages d'exposition.

2 - Convention annuelle pour les partenaires porteurs de projets éducatifs et culturels

Animations dans le cadre des actions culturelles et pédagogiques (dans le musée ou à l'extérieur)

Nombre de Séance dans l'année	Tarif	Conditions
1 à 6 séances	64 euros	- Institution domiciliée à Poitiers
	103 euros	- Institution domiciliée Hors-Poitiers
7 à 12 séances	74 euros	- Institution domiciliée à Poitiers
	113 euros	- Institution domiciliée Hors-Poitiers

D - GRATUITÉ

La gratuité pourra être accordée, à titre exceptionnel et sur demande préalable à Monsieur le Maire ou au directeur des musées :

- lors des manifestations nationales (Journées du Patrimoine, Nuit des musées, Journées Nationales de l'Archéologie,...)
- lors d'événements organisés par la Ville ou la Communauté d'Agglomération Grand Poitiers, notamment ceux liés à la valorisation du patrimoine.

Dans le cadre d'une convention de partenariat :

- aux organismes de formation et aux associations
- aux invités et partenaires de la Ville dans le cadre d'opérations spécifiques.

E - TARIFS LOCATION D'ESPACES DU MUSÉE

Location du musée en soirée à partir de 18 h 00 : forfait de 2 200 euros sans prestataire extérieur

Supplément visite commentée : 50 euros par visite (visite d'une heure – groupe de 25 pers.)

Supplément auditorium : Voir tarification location auditorium

F - VENTE DE TRAVAUX PHOTOGRAPHIQUES

• Photos numériques

- Moyenne définition (72dpi ou équivalent)

Envoi par mèl :

Image 4 euros

Forfait 4 à 12 images 13 euros

Gravure sur support optique, en sus, par commande :

CD 3 euros

DVD 5 euros

- Haute définition (300dpi ou équivalent) :

Image 8 euros

• Droits de reproduction 75 euros + 1 justificatif

TARIFS APPLICABLES À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2020

Après examen de ce dossier, il vous est proposé au Conseil municipal :

- **d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes conventions à intervenir**
- **d'appliquer l'ensemble de ces tarifs à compter du 1^{er} janvier 2020**
- **d'encaisser les recettes correspondantes, à l'article 7062 du budget Principal.**

POUR	33	
CONTRE	16	Mme Martine APERCÉ, M. Jacques ARFEUILLÈRE, M. Frédéric BOUCHAREB, Mme Jacqueline DAIGRE, Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT, Mme Valérie FRANCHET-JUBERT, Mme Christiane FRAYSSE, Mme Aïcha HOUSSEIN, Mme Marie-Madeleine JOUBERT, Mme Manon LABAYE, M. Jean-José MASSOL, M. Philippe PALISSE, M. Sylvain POTHIER-LEROUX, Mme Marie-Dolorès PROST, M. Édouard ROBLOT, M. Alain VERDIN.
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	1	M. Laurent LUCAUD

Pour le Maire,



RESULTAT DU VOTE

Adopté

Affichée le	9 décembre 2019
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	9 décembre 2019
Identifiant de télétransmission	086-218601946-20191202-118421-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	7.10
Nomenclature Préfecture	Divers